



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV10

DECISION D'ATTRIBUTION N°541-17

Marché 2016-008

Lot n°1



Parc amazonien  
de Guyane  
Parc national

**A - Identification du pouvoir adjudicateur.**

Parc amazonien de Guyane  
1 rue Lederson  
97354 Rémire Montjoly  
Tel. 0594 29 12 52 - Fax. 0594 29 26 58  
[www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)

- Nom, prénom et qualité du signataire du marché public : Gilles KLEITZ, Directeur.

**B - Objet de la consultation.**

Construction de la Maison du Parc amazonien de Guyane à CAMOPI  
Marché n°2016-008

Lot n°1 :

Gros œuvre/revêtement des sols et murs

**C - Déroulement de la consultation.**

- Publicité : Avis BOAMP du 22/08/2016, publication sur le site de la Plateforme des achats de l'Etat et sur le site internet du PAG le 22/08/2016,
- Date et heure limites de réception des plis : Lundi 17 octobre 2016 à 12 h 00 (heure locale)
- Nature des plis enregistrés :
  - Candidatures.
  - Offres.
  - Candidatures et offres.

■ Délai de validité des offres : 120 jrs

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres :  NON OU  OUI  
Demandes formulées par voie électronique et entretien avec les candidats le 12 et 14 décembre 2016 dans les locaux du PAG.

#### D - Elimination des offres.

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : ...2.....
- hors délais : .....0.....

■ Décision relative à l'élimination des offres :

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : *(Cocher la case correspondante.)*

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

#### E - Classement des offres.

■ Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

#### F - Décision d'attribution.

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur:

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

**SOCIETE GUYANAISE DE CONSTRUCTION EN BATIMENT (S.G.C.B)**

Bât E n°14 A

Cité Cabassou

Route du Tigre

97300 CAYENNE

Siret : 528 306 764 00028

APE : 4120 A

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : 242 520,80 €
- Montant TTC : 242 520,80 €

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

H - Signature du pouvoir adjudicateur

A Remire-Montjoly , le 2 Janvier 2017

Signature

Le Directeur du Parc Amazonien de Guyane

